

## 1<sup>er</sup> temps : LA PREPARATION

- TELECHARGEMENT DU MATERIEL DE VOTE : Le référent de vie lycéenne télécharge le matériel de vote pour les élections sur l'application académique CVL/CAVL :
  - Bulletins de vote
  - Professions de foi
  - Liste d'émargement

Les professions de foi au format vidéo, si elles existent, sont consultables en ligne sur le site académique : « [Elections CAVL](#) » :



- COLLECTE DES ENVELOPPES DE VOTE : Le référent de vie lycéenne récupère auprès du service courrier du lycée les enveloppes envoyées par le rectorat. Cet envoi se compose de :
  - 20 enveloppes de vote
  - 10 enveloppes de vote par correspondance (si nécessaire)
  - 1 enveloppe grand format, indéchirable, à l'adresse de la DSDEN bureau de vote.
- REUNION CVL : Entre le 14 et le 25 novembre, le référent de vie lycéenne convoque les titulaires et les suppléant du CVL pour procéder au vote.

## 2<sup>ème</sup> temps : LE VOTE

### Chaque électeur (titulaire et suppléant du CVL) doit :

- 1) S'informer du nombre de binôme à élire. (Un binôme = 2 sièges soit 1 garçon + 1 fille).  
Ce nombre de binôme est inscrit sur le bulletin de vote et dans le tableau, en fin de document.
- 2) Prendre connaissance des candidatures : identité, date de naissance, classe, lycées des candidats. Ces renseignements sont inscrits sur le bulletin de vote.
- 3) Lire les professions de foi format papier.
- 4) Le cas échéant, visionner les vidéos.
- 5) Faire son choix et cocher les binômes pour lesquels on veut voter.
- 6) Glisser le bulletin dans l'enveloppe de vote.
- 7) Glisser l'enveloppe dans l'urne.
- 8) Signer la liste électorale.

Cas particulier du vote par correspondance : Glisser l'enveloppe de vote dans l'enveloppe de vote par correspondance. Inscrire son nom et sa classe sur l'enveloppe de vote par correspondance et la signer. Faire parvenir cette enveloppe au lycée avant le vendredi 25 novembre 2022, 16h.

## DEPOUILLEMENT :

- 1) Désigner 2 assesseur lycéens
- 2) Le cas échéant, pointer les votes par correspondance sur la liste électorale et glisser les enveloppes de vote dans l'urne.
- 3) Ouvrir l'urne et compter les enveloppes. Vérifier que le nombre obtenu correspond au nombre de personne ayant signé la liste électorale.
- 4) Ouvrir les enveloppes de vote et comptabiliser le nombre de voix obtenues pour chaque binôme.
- 5) Comptabiliser les votes blancs ou nuls
- 6) **Avant 17H, le vendredi 25 novembre** : Saisir les résultats sur l'application CVL-CAVL et cliquer sur « Enregistrer »
- 7) Le Bordereau des résultats est édité par l'application CVL-CAVL. Il faut l'imprimer et en conserver un exemplaire.

**ATTENTION AUX CONFUSIONS !** On vote pour des binômes : Garçon-Fille.

Une règle incontournable : **BLANCS + NULS + SUFFRAGES EXPRIMES = NB DE VOTANTS**

---

### 3<sup>ème</sup> temps : REMONTEE AU BUREAU DE VOTE

- 1) Déposer tous les bulletins et les enveloppes dans la grande enveloppe à l'adresse de la DSDEN. Joindre la liste d'émargement et un bordereau des résultats.
- 2) Affranchir et poster.

LE TABLEAU SUIVANT INDIQUE LE NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR PAR CIRCONSCRIPTION.

	LG-LGT-LPO
<b>CHER</b> Bureau de vote : DSDEN 18	1 Binôme
<b>EURE ET LOIR</b> Bureau de vote : DSDEN 28	1 Binôme
<b>INDRE</b> Bureau de vote : DSDEN 36	1 Binôme
<b>INDRE ET LOIRE</b> Bureau de vote : DSDEN 37	2 Binômes
<b>LOIR ET CHER</b> Bureau de vote : DSDEN 41	1 Binôme
<b>LOIRET</b> Bureau de vote : DSDEN 45	2 Binômes

  

	LP
<b>CHER + LOIRET</b> Bureau de vote : DSDEN 45	1 Binôme
<b>INDRE + INDRE ET LOIRE</b> Bureau de vote : DSDEN 37	1 Binôme
<b>EURE ET LOIR + LOIR ET CHER</b> Bureau de vote : DSDEN 28	1 Binôme

  

	EREA
<b>ACADEMIE</b> Bureau de vote : Rectorat	1 Binôme